

L'autocratisation qui vient ...

par **Alain Cambier**

Chercheur associé à l'UMR 8163 « Savoirs, textes, langage » (STL) de l'Université de Lille.

Dans son dernier rapport intitulé « *Defiance in the face of autocratization* », l'institut V-Dem de l'Université suédoise de Göteborg - dirigé par Staffan Lindberg et Anna Lührmann - soulignait en 2022 que tous les gains démocratiques acquis dans le monde depuis la chute du mur de Berlin en 1989 étaient désormais effacés : « L'expansion massive des droits et des libertés démocratiques qui avait suivi la fin de la guerre froide a été perdue ». Bien plus, l'essentiel de ce reflux démocratique s'est produit au cours de la dernière décennie écoulée. Nous vivons actuellement une vague d'« autocratisation » qui menace toutes les démocraties. Selon cet observatoire, 70 % de la population mondiale vit aujourd'hui dans une autocratie. L'autocratie correspond à la concentration du pouvoir entre les mains d'un dirigeant « fort » qui prétend incarner à lui seul la volonté du peuple - quitte à bafouer les droits fondamentaux tels que la liberté des médias ou les principes démocratiques de base comme la séparation des pouvoirs - et qui prolonge son mandat au-delà de toute limite. Or, si les coups d'État sont habituellement l'expression la plus spectaculaire de l'autocratisation, la nouveauté est que son expansion actuelle au cœur même de démocraties se déroule plutôt de manière rampante et en se dotant d'une façade juridique.

Le passage à l'autocratie peut s'expliquer, dans certains pays, par la préexistence d'une tradition autoritaire, voire totalitaire. Ainsi en est-il du cas de la Russie qui, entre l'absolutisme tsariste et le totalitarisme soviétique, n'a eu guère l'occasion de faire l'expérience de la démocratie. Le pouvoir personnalisé de Poutine puise sa force dans cet héritage d'autocratie fermée, même s'il ne s'agit plus de la dictature d'un parti unique monopolisant hyperboliquement tous les pouvoirs, mais désormais d'un seul homme à l'esprit clanique prétendant rester aux commandes quasiment à vie. Cependant, l'autocratisation peut émerger dans les démocraties elles-mêmes. Ainsi en est-il de pays comme la Hongrie d'Orban, la Turquie d'Erdogan, l'Inde de Modi, voire plus récemment encore de la Tunisie avec la dérive autoritaire de Kaïs Saïed ou d'Israël avec l'alliance entre le Likoud de Nétanyahou et l'extrême droite nationaliste emmenée par le chef du sionisme religieux Itamar ben Gvir.

L'autocratisation au pas de charge militaire

La façon la plus cynique d'instaurer l'autocratie consiste à recourir au coup de force ou à l'intervention militaire. Si le peuple ukrainien ne s'était pas mobilisé vaillamment pour s'opposer à l'invasion russe, Poutine aurait réussi sans coup férir à installer immédiatement un régime autocratique à Kiev

et lui aurait intimé l'ordre de tourner le dos aux démocraties européennes, alors que l'aspiration profonde des ukrainiens à la liberté et à la démocratie s'exprimait clairement depuis la révolution de 2014. Poutine a tenté non seulement d'imposer à l'Ukraine un pouvoir servile semblable à celui de Loukachenko en Biélorussie - qui lui-même avait réprimé avec une brutale violence la tentative de son peuple de se libérer de ses chaînes, à l'été 2020 -, mais surtout d'intégrer l'Ukraine au modèle autocratique fermé qu'il impose à son propre pays, en recourant à des ressorts répressifs hybrides pour interdire toute expression d'opposition. Les justifications que donne Poutine à son « opération militaire spéciale » sont « surréalistes » : elles relèvent surtout d'un double discours. D'un côté, il effectue de violentes diatribes aux accents quasi messianiques contre « l'Occident collectif » qui ne sont, en réalité, que l'expression de son intolérance pathologique à la liberté. En effet, à la suite de son discours à Moscou du 21 février dernier, on s'est beaucoup concentré sur son annonce de suspendre la participation de la Russie au traité New Start¹, mais le plus remarquable a été que Poutine y dénonce non pas tant notre type d'économie libérale² que nos mœurs, nos modes de vie, les valeurs qui inspirent nos processus d'individuation. Il est curieux de l'entendre pourfendre obsessionnellement « la négation de la famille,

¹ Traité de réduction des armes stratégiques nucléaires, signé à Prague en 2010.

² Poutine précise lui-même concernant son propre pays : « Le socle essentiel de la souveraineté économique est la liberté d'entreprendre. Je le répète : ce sont précisément les entreprises privées qui, dans un contexte de fortes pressions étrangères hostiles à la puissance russe, se sont révélées capables de s'adapter à la conjoncture la plus instable et d'assurer la croissance de l'économie »

de l'identité culturelle et nationale, la perversion, l'abus d'enfants, jusqu'à la pédophilie (*sic*) » qui seraient devenues notre « norme de vie »³. À l'encontre de ceux qui luttent pour l'égalité des genres, il s'est même référé à la prière chrétienne du « *Notre Père* » pour soutenir – en recourant sans vergogne aux stéréotypes anthropomorphiques les plus éculés – que Dieu ne pourrait être que nécessairement « genré » au masculin. Ainsi, comme d'autres despotes le font dans d'autres pays au nom d'un autre Dieu ou d'un autre intégrisme religieux pour justifier leur pouvoir répressif et régressif, Poutine se fait le chantre d'un traditionalisme archaïque, en n'hésitant pas à enrôler l'autorité de l'Église orthodoxe russe – en la personne du patriarche Kirill – pour donner une onction sacrée à sa politique expansionniste. Il se veut non seulement le défenseur d'une « Russie éternelle » hypostasiée, mais mène une croisade vindicative en se mettant dans les pas du tsar conquérant Pierre le Grand : « Il nous incombe à notre tour de reprendre ce qui appartient à la Russie ». Aussi, l'autre discours à connotation progressiste que Poutine tient en s'adressant au « Sud global » apparaît comme une pure rhétorique : alors qu'il se fait le représentant d'un nouvel impérialisme russe et qu'il agresse à ce titre un pays européen qui veut échapper à sa tutelle, il ose se présenter comme le défenseur des victimes de l'impérialisme occidental. Pour ce faire, il se réapproprie l'histoire du soutien soviétique aux luttes africaines pour l'indépendance, mais en misant sur le rôle de la milice privée Wagner de son acolyte Prigogine pour se mettre au service des coups fourrés de régimes arbitraires, du Mali jusqu'à Bangui... En même temps, il prend paradoxalement le risque de se vassaliser en sollicitant avec insistance l'aide du puissant régime totalitaire de Xi Jinping.

La résistance des valeurs démocratiques

Il est certainement aisé de rappeler les erreurs et les fautes commises par les démocraties occidentales, surtout quand elles ont justifié des interventions militaires extérieures illégitimes pour prétendre mettre fin à des gouvernements autocratiques, comme ce fut le cas en Irak ou en Lybie. Les valeurs démocratiques ne peuvent être imposées par des coups de force artificiels et fomenter de telles entreprises n'a eu comme conséquence que d'aggraver encore davantage la situation dramatique de ces pays. Cependant, il faut également saluer la résilience des valeurs démocratiques dans les pays qui les cultivent. Aux États-Unis, l'assaut lancé contre le Capitole le 6 janvier 2021 – au moment où les parlementaires étaient censés certifier les résultats de la présidentielle – a certes témoigné de la vulnérabilité d'une démocratie menacée de l'intérieur par un populisme autocratique.

Cependant, la contestation des résultats électoraux par une partie du camp républicain en pleine régression démocratique a reflué lors des élections de mi-mandat, le 8 novembre dernier. La veille, les mises en garde de Joe Biden contre cette dérive ont trouvé un écho même chez les électeurs républicains modérés. Au Brésil, malgré tous les efforts fournis par Bolsonaro pour rester au pouvoir en se réclamant d'un même modèle de populisme autocratique, Lula da Silva a cependant pu être élu. De même, l'alternance démocratique en Colombie prouve que le pire n'est pas toujours sûr. Mais l'inquiétude vient surtout du doute que les démocraties occidentales peuvent exprimer sur leurs propres valeurs comme celles de l'universalisme des Lumières et de la règle de droit. Ainsi, chez nous la *cancel culture* et le *wokisme* font le lit de nouvelles formes d'obscurantisme et provoquent de nouveaux types d'intolérance de la part de curieux « libertaires liberticides »⁴... Or, dans les régimes autoritaires, c'est pourtant bien au nom de l'universalisme que les résistances à l'autocratie s'organisent et que les révoltes se déclenchent. Le 8 décembre dernier à Berlin, de nombreux militants de la démocratie – aussi bien ukrainiens, russes, biélorusses – se sont réunis autour d'une conférence sur le thème « *A la recherche de l'universalisme perdu* ». Deux des organisateurs, Lena Nemirovskaïa et Iouri Senokossov avaient fondé – dès la chute de l'Union soviétique – une école d'éducation civique pour initier leurs concitoyens à la démocratie : ils vivent désormais en exil après avoir été décrétés « agents de l'étranger » par Poutine, mais pour eux les valeurs de l'universalisme restent le seul recours pour combattre le modèle autoritaire. Comme le déclarait également l'ukrainienne Oleksandra Matvïchouk en recevant le prix Nobel de la paix⁵ : « Nous devons continuer, sans relâche, à protéger les valeurs de la civilisation moderne ». De même, elle exprimait son attachement indéfectible au droit pour contrer la force et condamner les crimes de guerre commis par la Russie en Ukraine, comme la déportation massive d'enfants⁶. En Afghanistan, les femmes mènent une lutte héroïque pour s'opposer à la chape de plomb religieuse qui s'abat sur elles et leur interdit d'avoir accès aux Lumières, par le biais de l'école publique et de l'éducation universitaire. En Iran, les femmes résistent à la violence des milices du régime théocratique qui hurlent « *Le foulard ou la raclée !* » (« *Ya rousari, ya tousari !* »). Alors que ces femmes se découvrent la tête au péril de leur vie, qui oserait faire du voile une « obsession » propre aux occidentaux ? En soutien à ces femmes opprimées, l'écrivaine franco-iranienne Marjane Satrapi affirmait : « Aujourd'hui, le garant de la démocratie, c'est l'Europe »⁷. En défiant les mollahs, les Iraniennes qui luttent au nom de « *Femmes, Vie,*

³ <https://legrandcontinent.eu/fr/2023/02/22/discours-de-poutine-la-politique-interieure-de-lagresseur/>

⁴ Cf. par exemple, les appels wokistes à boycotter l'écrivaine progressiste écossaise J.K. Rowling - auteure de Harry Potter - accusée de transphobie pour avoir déclaré accorder la priorité au combat pour les femmes qui concerne la moitié de l'humanité.

⁵ Prix Nobel partagé avec l'association russe *Mémorial* et le militant biélorusse Ales Bialiatski, condamné le 3 mars dernier, par le tribunal de Minsk à 10 ans de prison.

⁶ Un des chefs d'accusation de la Cour Pénale Internationale à l'encontre de Poutine.

⁷ Sur « France inter », le 27 décembre dernier.

Liberté » sont exemplaires : non seulement elles portent l'espoir de toutes les femmes qui subissent le joug du patriarcat religieux en terre d'islam, mais elles rendent justice aux féministes occidentales qui considèrent que leur combat est à vocation universelle. Que la chanson « *Calm down* » du Nigérian Rema soit devenu l'hymne de la révolution féministe en Iran, par le biais du *remix* de l'américaine Selena Gomez en dit long sur l'aspiration à une société ouverte aux interconnexions culturelles et aux processus d'individuation de chacun... La dynamique contre le despotisme tient surtout à la vitalité des sociétés civiles qui, entre la sphère privée familiale et l'État, apparaissent comme l'âme de la démocratisation, au sens d'un principe d'animation sans frontières. En Israël, face à la dérive autocratique et nationaliste, la société civile s'est mobilisée pour faire respecter l'indépendance de la Cour suprême et son combat a été relayé – aux États-Unis comme en Europe – par d'autres membres de sociétés civiles inquiets de voir émerger un « fascisme juif »⁸. Seule l'existence de contre-pouvoirs et d'une société civile éprise de liberté peut éviter le basculement de la démocratie en « démocratie ».

L'autocratisation à la française

Si aujourd'hui les démocraties se montrent particulièrement vulnérables, il faut que les démocrates se soutiennent partout les uns les autres. Or, la France est devenue le symbole de la crise démocratique. Depuis longtemps la constitution de la Vème République a pu être assimilée à celle d'une « monarchie républicaine »⁹ et le passage au quinquennat n'a fait qu'aggraver la tendance à une présidentialisation outrancière du régime¹⁰. Mais la pratique du pouvoir actuel a encore accentué le problème de sa verticalité, au point non seulement de mépriser le rôle des syndicats de salariés, mais de marginaliser – par complaisance populiste – le rôle de tous les corps intermédiaires. Pourtant, comme l'avait souligné Montesquieu, « pour qu'on ne puisse abuser du pouvoir, il faut que, par la disposition de choses, le pouvoir arrête le pouvoir »¹¹. Le comble de cette pratique solitaire du pouvoir est de confondre la légalité et la légitimité. Pour faire passer le projet de réforme des retraites, l'exécutif l'a d'abord intégré à la marge dans un Projet de loi de finances rectificatif de la Sécurité sociale, puis l'a soumis à l'article 47.1 de la Constitution qui permet de limiter drastiquement le temps des débats parlementaires pour ensuite le faire voter au Sénat en recourant à un vote bloqué : au final, cet exécutif a décidé de ne pas le faire voter à l'Assemblée nationale pour le faire

adopter par la bande, en recourant à l'article 49.3 de cette même Constitution. Le signe d'une dérive autoritaire s'exprime à travers le recours à tous ces artifices – fussent-ils constitutionnels. Mais le pire est de ne tenir aucun compte de l'opinion publique et donc de la légitimité « qui ne se grave ni sur le marbre ni sur l'airain, mais dans les cœurs des citoyens ; qui fait la véritable constitution de l'État »¹². Rousseau ne fait ici que rappeler ce que disait déjà Montesquieu : en l'occurrence que si la légalité vient d'en haut, la légitimité vient d'en bas et qu'aucune volonté de puissance ne peut se permettre de « choquer » cette dernière¹³. Les lois ne peuvent se dispenser de la légitimité et celle-ci repose sur les mœurs acquises, sur l'*éthos* du peuple qui garantit l'esprit même des lois justes. On ne peut espérer faire une réforme des retraites sans se soucier de ses conséquences sur les modes de vie quotidiens des citoyens et en faisant peu de cas de leur ressenti, de leur impression partagée d'une remise en cause plus générale des conquêtes sociales obtenues au cours de l'histoire sociale du pays. Notre démocratie politique va de pair avec une démocratie sociale qui oblige, par exemple, à ouvrir les yeux sur les réalités du travail concret, plutôt que de réfléchir de manière totalement abstraite sur des grandeurs strictement comptables¹⁴. Vouloir réduire la légitimité à la simple légalité conduit à promulguer des lois sans esprit et à emprunter le chemin dangereux de l'autoritarisme. Mais la crise démocratique est d'autant plus aiguë que les oppositions en présentent elles-mêmes tous les symptômes, puisque celles-ci flirtent sans vergogne avec le populisme autoritaire. Ainsi, le mouvement qui se veut le fer de lance de l'opposition progressiste au pouvoir en place recourt lui-même à un autoritarisme sectaire en son sein, au point de privilégier la cooptation plutôt que l'élection pour désigner son propre pouvoir exécutif et, plus grave encore, de refuser de condamner clairement les autocraties les plus fermées comme celles du Nicaragua ou du Venezuela, voire de la Chine elle-même. Quant à l'opposition de la droite extrême, elle n'hésite pas à faire de la surenchère dans la démagogie populiste, tout en recouvrant sa violence idéologique sous un vernis de respectabilité. L'ironie de l'histoire est que le pouvoir actuel ayant usé déjà de tout l'arsenal des articles constitutionnels et mobilisé des moyens répressifs disproportionnés crée lui-même un précédent pour qu'ils soient utilisés à leur tour par une opposition avide d'instaurer une démocratie illibérale.

⁸ L'expression est utilisée aussi bien par Eva Illouz (dans *Le Monde* du 16-11-2022) que par le rabbin new-yorkais David Teutsch. Cf. également l'appel en France du collectif d'intellectuels, à l'initiative des philosophes Raphael Zagury-Orly et Jacob Rogozinski, du 10 mars 2023.

⁹ Célèbre expression de Maurice Duverger.

¹⁰ En mettant fin à une tradition de monarchie absolue, le jacobinisme français n'a pourtant jamais vraiment coupé lui-même la tête du roi dans sa tête.

¹¹ Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, XI, 4.

¹² J-J Rousseau, *Du Contrat social*, II, 12.

¹³ Cf. Montesquieu, *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains et de leur décadence*.

¹⁴ Cf. l'article d'Alain Supiot dans *Le Monde* du 16-03-2023 : « Un gouvernement avisé doit se garder de négliger ou mépriser la démocratie sociale, spécialement lorsque ses représentants s'expriment d'une seule voix ».



Caricature de Poutine d'après la gravure d'Abraham Bosse qui servit de frontispice au Léviathan de Hobbes

Une impasse démocratique

Manifestement, la France se retrouve dans une impasse démocratique. Le paradoxe est de constater que trois forces qui se veulent entre elles totalement antagonistes se réclament pourtant d'un « logiciel » politique qui présente curieusement des accointances : elles s'inspirent plus ou moins ouvertement de la même théorie qui va de Thomas Hobbes à Carl Schmitt et qui justifie le décisionnisme disruptif comme la conflictualité radicale. Ainsi, avons-nous un président qui continue de théâtraliser un décisionnisme « jupitérien » en reprenant à son compte le clivage Hobbien entre la foule et le peuple, au point de reprendre ce principe contestable selon lequel « *Rex est populus* »¹⁵. En même temps, ce « jupitérisme » se montre bizarrement très hésitant à propos des positions à défendre sur la scène internationale, tant à propos de la Russie de Poutine que sur le Chine ou l'Afrique... Quant aux chefs de file de la frange de l'opposition qui se prétend la plus progressiste, ils se réfèrent à la pensée de Chantal Mouffe qui s'inspire directement de Carl

Schmitt¹⁶ pour théoriser un « populisme de gauche » et prôner une conflictualité radicale. Une telle conception de l'opposition ne fait qu'instiller la surenchère dans les dissensions tous azimuts, en externe comme en interne... Du côté de la droite extrême, la référence à Carl Schmitt va encore plus de soi pour justifier le recours à un(e) leader providentiel(le) et préconiser une « révolution conservatrice » dans tous les domaines. Tel est l'état affligeant d'une impasse politique propice à toutes les dérives, quand le seul signe d'espoir émerge d'une large intersyndicale unitaire qui incarne à elle seule l'éthique de la responsabilité et indique tacitement que la seule issue à la crise démocratique passe par le rétablissement d'un esprit de consensus et la reconnaissance de valeurs communes à l'ensemble des citoyens. Seul le recours à une théorie gradualiste de la décision¹⁷ peut favoriser la réconciliation nécessaire entre démocratie sociale et démocratie politique, en réhabilitant l'action mesurée propre à toute « démocratie dialogique »¹⁸.

¹⁵ Cf. T. Hobbes, *De Cive*, XII, 8.

¹⁶ Rappelons que Carl Schmitt fut un juriste qui a défendu une « théologie politique » de la décision et qui s'est rallié au régime nazi en 1933.

¹⁷ Ou « incrémentalisme », cf. Charles Lindblom, *The Science of muddling through* : dans ce cas, la décision sort alors du singulier qui caractérise la volonté souveraine et prétend trancher de manière irréversible, pour rentrer dans le champ de l'action itérative, réversible et évolutive, par le biais de boucles de rétroactivité.

¹⁸ L'expression est de M. Callon, P. Lascoumes, Y. Barthe dans *Agir dans un monde incertain*, éd. Seuil, 2001.